

Pleudihen

Village



09/02/2024 n°2233

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 25 JANVIER 2024

Le Conseil municipal s'est réuni le Jeudi 25/01 en Salle d'honneur de la Mairie. Les principales décisions prises sont les suivantes :

TRAVAUX – Aménagement du Pont de Cieux : Jean-François HULAUD, adjoint, rappelle que ces travaux sont prévus depuis plusieurs années, mais avaient été mis en sommeil car le Département, gestionnaire de la RD 29, avait constaté des problèmes d'étanchéité du pont qui nécessitaient d'importants travaux. Finalement, le Département a informé la Commune que ces derniers seront moins importants que prévus et pourront être entrepris au printemps 2024. A la suite d'une réunion avec le Département, les nouveaux plans des travaux sont présentés au Conseil municipal. Le Département financera l'étanchéité du pont (pose de drains) et la bande de roulement tandis que la Commune financera les bas-côtés et notamment les aménagements piétonniers qui seront matérialisés par des bordures collées en granit entre la chaussée et l'accotement.

AFFAIRES GÉNÉRALES – Recensement de la population : Dominique VANNOOTE rappelle que les opérations de recensement intégral de la population se déroulent du 18 janvier au 17 février 2024. Au cours de cette période, 6 agents recenseurs vont à la rencontre des habitants pour que ceux-ci se recensent soit par Internet, soit en version papier. Les élus valident les modalités de rémunération des agents recenseurs.

AFFAIRES GÉNÉRALES – Biodéchets et compostage : Pierre CHOUIN, Conseiller délégué à l'Environnement, indique que, depuis le 1er janvier 2024, la législation oblige la population à ne plus jeter les déchets alimentaires (biodéchets) dans les poubelles, mais à faire du compostage. Les particuliers peuvent acheter ou fabriquer un composteur, mais les collectivités doivent mettre en place des solutions pour les habitants qui n'ont pas la possibilité d'en installer un. Le groupe de travail consacré aux déchets travaille avec Dinan Agglomération et l'association COMPOST'TOUT pour identifier trois sites de compostage collectif dans le bourg (un composteur collectif est déjà disponible aux Bas-Champs). Ces composteurs collectifs seront constitués de trois bacs : un pour le dépôt, un en maturation et un bac pour la matière sèche. Il sera fait appel prochainement à des volontaires pour l'entretien de ces bacs collectifs. Une réunion publique avec formation des volontaires sera organisée dans les prochaines semaines. Le compost produit sera mis à disposition des habitants et des services techniques de la Commune.

ENVIRONNEMENT – Candidature à l'Atlas de la Biodiversité intercommunale 2024-2026 : Pierre CHOUIN rappelle que la Commune avait postulé à l'Atlas de la Biodiversité intercommunale (ABI) en 2021, mais n'avait pu être retenue en raison du trop grand nombre de communes candidates. Les représentants de la Commune ont pu toutefois être associés aux travaux menés. M. CHOUIN propose de déposer une nouvelle candidature pour l'appel à manifestation d'intérêt pour la période 2024-2026. M. le Maire rappelle l'intérêt de cet ABI en termes d'inventaires complémentaires de la faune et de la flore, et de programmes d'actions de préservation de la biodiversité. Le Conseil municipal valide cette candidature à l'unanimité.

ENVIRONNEMENT – Réhabilitation de la roselière du Pont de Cieux : M. le Maire revient sur le programme de travaux envisagés pour réhabiliter l'étang, ancienne retenue du moulin, situé sur le Coëtquen. Il informe les élus de l'envoi d'une proposition d'acquisition des trois parcelles concernées, qui appartiennent à plusieurs propriétaires en indivision (pour information, ces travaux (montant 140.000€) s'inscrivent dans le Contrat de Bassin versant cofinancé par l'Agence de l'Eau au titre de la préservation de la qualité de l'eau).

ENVIRONNEMENT – Estuaire de la Rance : M. le Maire fait part au Conseil de la tenue de l'assemblée générale de l'association du Collectif des Maires des Bords de Rance, le 19/01, à Saint-Malo. A l'occasion de cette réunion, il a été rappelé les 4 atouts naturels caractéristiques de l'estuaire qui limitaient la sédimentation avant le barrage : un débit de 18.500 m³ par seconde, un marnage de 13,50 m, des durées d'étales de 15 minutes et un volume résiduel (volume d'eau restant dans l'estuaire à marée basse) de 30 millions de m³. Désormais, avec l'usine marémotrice, le débit modifié est de 5.000 m³ par seconde au maximum, le marnage autour des 5 mètres, les étales durent entre 2 et 4 heures et le volume résiduel est porté à 110 millions de m³. Ces 4 facteurs artificiels favorisent la sédimentation. Cette sur-sédimentation massive, estimée à 7 millions de m³, a des conséquences sur l'estuaire et met en péril l'avenir de la production d'énergie renouvelable de la Rance.



MARCHÉ

tous les MARDIS
de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie,
galettes-crêpes, boucherie-charcuterie,
crèmerie, fleurs, plantes, ...

CENTRE CULTUREL BIBLIOTHÈQUE

Abonnement gratuit pour tous
02.96.88.20.55

La bibliothèque reprend ses
horaires d'ouverture
habituels

Lundi	14h-18h
Mardi	9h-12h30
Mercredi	9h-12h30 14h-17h30
Jeudi	14h-17h30
Vendredi	10h-12h30
Samedi	9h-12h30

EXPOSITION
PEINTURE ABSTRAITE
MITTY
JUSQU'AU 29 FÉVRIER

INFOS PRATIQUES

Sapeurs-pompiers : 18

Urgences : 15

Cabinet Médecins : 02.96.83.20.25

Samedis matin sur RDV

Pharmacie : 3237

Sage-femme ☎ 09.84.45.25.37

Cabinet infirmier ☎ 02.96.88.28.57

Assistante sociale : RDV au
02.96.80.00.80

Association « Soleil et Sourires »

☎ 02.96.83.20.75

Ambulances de La Rance

☎ 02.96.83.38.64

Taxi LEMOINE ☎ 06.08.54.09.22

Conciliateur de Justice :

RDV en mairie chaque 1^{er} mardi du
mois (prendre rdv auprès de la
mairie)

TRI SÉLECTIF (sacs jaunes)

Dans les villages : mardi 13/02

Dans le bourg : tous les mardis



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une BENNE destinée aux CARTONS
est à votre disposition sur le parking
de la salle des fêtes. Vous pouvez y
déposer vos cartons pliés et propres.

SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Accueil de loisirs (3-12 ans)
Pleudihen I Saint-Hélen I La Vicomté



**OUVERTURE PENDANT LES VACANCES D'HIVER
DU LUNDI 26/02 AU VENDREDI 08/03**

Modalités d'inscription : Mairie ou site Internet de la commune. **Fin des inscriptions : Mercredi 14 février 2024**

→ Différents ateliers au programme : sportif, artistique, créatif, découverte, participatif, cuisine, grand jeu et diverses sorties.

Renseignements : José ESCANEZ 02 96 83 20 20
ou 06 68 19 26 42 ou pleudihen.jeunesse@orange.fr

RELAIS PETITE ENFANCE ATELIER MOTRICITÉ LIBRE VENDREDI 16 FÉVRIER DOJO, RUE DU VAL D'ORIENT

Les animations s'adressent aux parents de moins de 4 ans accompagnés d'un parent, d'un assistant maternel, ou d'une garde à domicile. Selon les activités proposées, l'accès peut être soumis à inscription préalable. Le but est de partager un moment privilégié avec l'enfant et de prendre plaisir dans le jeu libre selon ses envies.

Renseignements et inscriptions auprès d'Aurélié SALOU :
02.96.82.36.83 / rpe.plouer@dinan-agglomeration.fr /
2 séances à 9h30 ou 10h30.

REPAS DANSANT DE LA SAINT VALENTIN 17 FÉVRIER – 19H30 – SALLE DES FÊTES

Animé par l'orchestre LE BON TEMPS. Menu : apéritif et ses toasts, assiette océane, cuisse de canard, pommes de terre à la saladaise, salade et fromage, café gourmand. Tarif : 30€. Réservations : 02.96.83.24.70. *Organisé par Rance Jeunesse Animation*



Le recensement de la population se déroule **jusqu'au 17 février**. D'ici là, un agent recenseur doit vous avoir soit distribué une notice Internet dans votre boîte aux lettres, soit être venu vous rencontrer pour vous présenter les modes de réponse possibles.

Si aucun agent recenseur ne vous a contacté à ce jour, merci de vous signaler auprès de la mairie.



45^{ème} ANNIVERSAIRE DU COMITÉ DE JUMELAGE

Du 8 au 12 mai, nous fêterons à Pleudihen le 45^{ème} Anniversaire de notre Jumelage avec Herschbach en Allemagne. Nous recevrons donc une belle délégation et recherchons des familles susceptibles de recevoir nos hôtes.

Si vous êtes intéressés ou souhaitez des informations, n'hésitez pas à me contacter au 06 60 44 63 00 en laissant un message. Sandrine DENOUIL

JOURNAL ANNUEL 2023

Dans ce magazine couleur de 32 pages, vous retrouverez la rétro de l'année et des infos pratiques. Il a été distribué à domicile par les élus. Toutefois, si vous n'avez pas eu votre exemplaire, merci de vous signaler à la mairie.



STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL

PROGRAMME DU WEEK-END

SAMEDI 10 FÉVRIER. Pôle Féminin. U8 : Plateau à à Dinan à 14h30. U10 : repos. U11 : Pleudihen va à Lamballe à 10h. U12 : Pleudihen reçoit Dinan à 10h. U13 : Pleudihen reçoit Plouasne garçon à 11h30. U15 : Pleudihen reçoit Plancoet à 13h30. U18 : Pleudihen reçoit Langueux à 10h.

Pôle Masculin. De U6 à U13 : plateaux ou matches ou entraînements ou repos. U14 : Pleudihen reçoit Lanvallay à 15h30. U15 : Pleudihen reçoit Saint-Alban à 16h. U16 : Pleudihen reçoit Plaintel à 14h. U17 : repos.

DIMANCHE 11 FÉVRIER. Seniors A : Pleudihen reçoit Plancoet à 15h. Seniors B : Pleudihen va au CJF Saint-Malo à 15h. Seniors C : Pleudihen va à Trélivan à 15h. Seniors D : Pleudihen va à Saint-Pôtan à 13h.

VACANCES D'HIVER 2024 - STAGE « PLEUDI FOOT »

Ouvert à toutes et tous, licencié(e)s et non licencié(e)s !
Horaires = 10h – 16h30.

Coût = 20 euros le stage (maillot offert à chaque stagiaire).
Restauration = Apporter pique-nique (zéro déchet).

Contenu du stage :

Stage 1 = Mardi 5/3 et mercredi 6/3 : U6 (2018) à U9 (2015).

MARDI 5/3	MERCREDI 6/3
TECHNIQUE IND.	FINITION
REPAS	REPAS
*P.E.F = POLITESSE	*P.E.F = NUTRITION
FOOTGOLF	DÉFIS / TOURNOIS

Stage 2 = Jeudi 7/3 et vendredi 8/3 : U10 (2014) à U13 (2011).

JEUDI 7/3	VENDREDI 8/3
TECHNIQUE IND.	FINITION
REPAS	REPAS
*P.E.F = POLITESSE	*P.E.F = NUTRITION
FOOTGOLF	DÉFIS / TOURNOIS

*P.E.F = Programme éducatif fédéral.

Inscriptions = Alan Lopin au 07.61.79.17.95. ou
educateur.stadepleudihennais@gmail.com



CONSEILLER
NUMÉRIQUE
France
services

ENVIE DE VOUS INITIER À L'ALLEMAND ?

Rejoignez notre « club de langues éphémère » et débutez dans l'apprentissage de cette langue :

4 séances conviviales pour faire ses premiers pas avec Duolingo, un application gratuite pour apprendre les langues

JEUDI 29 FÉVRIER, VENDREDI 1^{ER}, LUNDI 4 ET MARDI 5 MARS

15h – salle du Verger / Gratuit – ouvert à tous

Renseignements et inscriptions auprès de Nohemy au 07.88.54.26.14 nohemy.adrian@conseiller-numerique.fr



NUITS DE
LA FÊTE DU BLÉ :
VENTE
PROMOTIONNELLE

Les billets 1 jour des Nuits de la Fête du Blé, les 9 et 10 août 2024, sont désormais en vente au **tarif promotionnel de 30€**. Les pass 2 jours sont toujours disponibles au prix de 55€. Ces billets sont en **quantité limitée** et peuvent être achetés soit sur Internet (lien disponible sur le site de la commune), soit chez vos commerçants locaux (Bar de la Mairie, le Breizh, le Perroquet Vert, Carrefour Express, Boulangerie Piguel, boutique Bertel Ferrand, Le Panier de Pleudihen, Bar L'Aluette à Saint-Hélen, Bar La Pointe à La Vicomté, Presse L'Evasion à Miniac-Morvan).